

23 FEV. 2021

Avis important

Il est porté à la connaissance des étudiants du cinquième semestre des filières de droit public et de droit privé en langue française que les résultats du contrôle final de la session **d'automne 2020/2021** ont été diffusés sur le site web de l'établissement et que les étudiants désirant faire vérifier les notes dudit contrôle sont appelés à :

1. Faire une réclamation via le site web de la faculté
2. Imprimer la demande en cliquant sur le bouton sur la page des résultats.
3. Déposer la demande de vérification des notes aux guichets du service pédagogique dans un délai de 48 heures après l'affichage des résultats.

L'administration.

N.B. : Les demandes de vérification des notes qui ne répondent pas aux critères pédagogiques ou hors délai seront rejetées